



LA RETRAITE A 64 ANS, C'EST TOUJOURS NON !!!

MOBILISATION LE 16 FEVRIER 2023

POUR LE RETRAIT DE LA CONTRE-REFORME DES RETRAITES

LES SYNDICATS DE STMICROELECTRONICS APPELLENT LES SALARIES DE L'ENTREPRISE A LA GREVE ET A LA MANIFESTATION

3 ARGUMENTS POUR SE METTRE EN GREVE ET ALLER MANIFESTER

1. La réforme est injuste et elle nous concerne tou-te-s (29 millions d'actifs dont 200 000 issus des régimes spéciaux - RATP, IEG, Banque de France-)

L'âge légal de départ à la retraite sera repoussé de deux ans et passera de 62 à 64 ans. La durée de cotisation sera aussi allongée pour atteindre très rapidement 43 ans au lieu de 42 aujourd'hui. Au-delà de devoir travailler 2 ans de plus, le blocage des ressources allouées aux dépenses de retraite, alors que le nombre de retraités augmente, va conduire inexorablement à la baisse du niveau des pensions.

2. On n'est pas seul-e-s à se mobiliser

L'opposition à cette réforme est massive, les sondages successifs le montrent. Cette opposition grandit à mesure que la mobilisation s'installe.

Ce sont plus de 200 manifestations qui sont organisées partout en France à chaque mobilisation.

Ouvriers, administratifs, techniciens, ingénieurs ou cadres du privé, de la fonction publique ou des régimes spéciaux, artisans, commerçants manifestent tou-te-s ensemble.

Les syndicats de salarié-e-s sont réunis pour la première fois depuis 12 ans et publient, depuis le mois d'octobre 2022, des communiqués communs de refus de la réforme et d'appel à la mobilisation.

3. On peut gagner ! La mobilisation a déjà fait reculer les gouvernements !

En 1995 (réforme Juppé), en 2006 (contrat première embauche) et en 2020 (retraites à points) les réformes ont été abandonnées suite à la mobilisation alors que les gouvernements avaient à chaque fois martelé qu'ils ne reculeraient pas. En 2006, la loi avait même été adoptée et c'est le président de la République qui, alors que la contestation ne faiblissait pas, a annoncé ne pas promulguer la loi. En 2020, face à la contestation, le gouvernement avait été contraint de recourir au 49-3 pour faire adopter sa réforme, mais a été obligé d'y renoncer ensuite face à la large opposition et à la crise sanitaire COVID.

**APPEL A LA MOBILISATION
PAR LA GREVE ET LA MANIFESTATION...**

**JEUDI 16 FEVRIER 2023
GRENOBLE - 10H GARE/AV. ALSACE LORRAINE**

Pour le site de ST Crolles

Appel à la grève pour les salariés de ST du mercredi 15 février 20h30 au
vendredi 17 février 5h00.